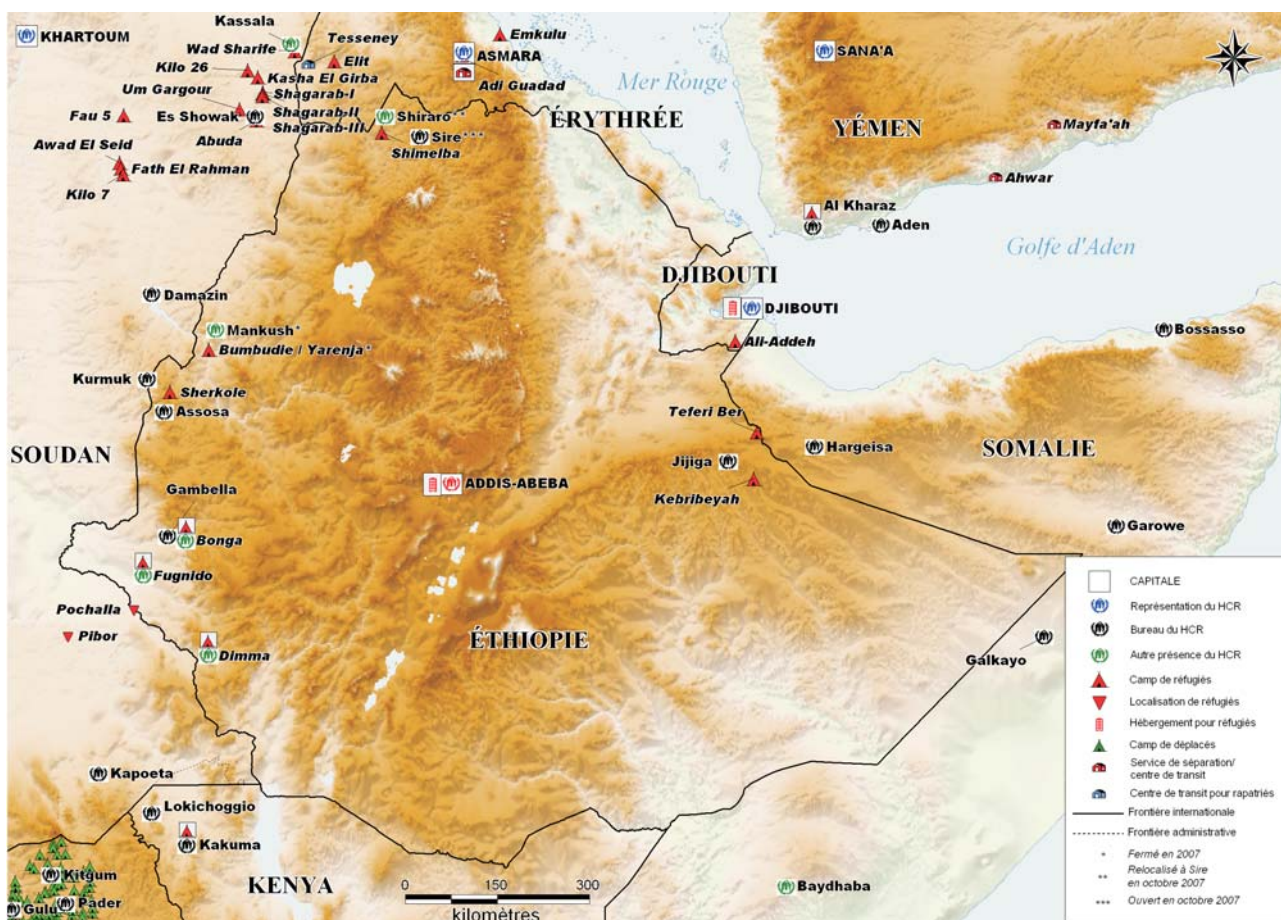


Éthiopie



Faits marquants

- Le HCR a aidé au rapatriement librement consenti de plus de 20 000 réfugiés au Sud-Soudan, de sorte qu'un des cinq camps de réfugiés soudanais implantés dans le pays a été fermé en mars 2007.
- Le Haut Commissariat a facilité la réinstallation de quelque 1 500 réfugiés, principalement érythréens, somaliens et soudanais.
- Près de 20 000 demandeurs d'asile nouvellement arrivés, originaires pour la plupart de Somalie, d'Érythrée et du Kenya, ont été reconnus comme réfugiés et ont bénéficié de la protection et de l'assistance du Haut

Commissariat. En juillet, un camp a été aménagé pour faire face à un nouvel afflux de réfugiés somaliens.

- L'état sanitaire et nutritionnel des réfugiés s'est considérablement amélioré.
- Le programme de protection de l'environnement du HCR a amélioré la gestion des ressources naturelles.

Environnement opérationnel

Comme au cours des années précédentes, le programme du HCR en faveur des personnes réfugiées en Éthiopie a pâti de la situation politique qui régnait dans les pays limitrophes.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Soudan	35 500	35 500	53	63
	Somalie	25 800	25 800	52	59
	Érythrée	20 800	20 800	27	31
	Kenya	2 600	2 600	53	58
	Pays divers	450	450	-	-
Demandeurs d'asile	Pays divers	190	190	-	-
Réfugiés rapatriés	À partir de pays divers	30	30	-	-
Total		85 370	85 370		

L'intensification des combats au centre et au sud de la Somalie à partir du mois de janvier et l'escalade de la tension entre l'Érythrée et l'Éthiopie en raison de l'expiration d'un accord de délimitation de la frontière en novembre ont provoqué de nouveaux afflux de demandeurs d'asile. Le Gouvernement a commencé à autoriser des réfugiés érythréens qui étaient financièrement autonomes à vivre hors des camps.

La situation sécuritaire dans les zones d'intervention du HCR est demeurée relativement stable, même si les trajets entre les bureaux et les camps situés dans la région occidentale devaient se faire sous escorte. La tension est montée pendant quelque temps à Jijiga après que les salariés étrangers d'une compagnie pétrolière aient été victimes, en avril, d'une attaque lancée par des insurgés dans la région orientale.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les principaux objectifs du HCR en Éthiopie étaient les suivants : assurer la protection internationale de l'ensemble des réfugiés, des demandeurs d'asile nouvellement arrivés et des déplacés internes ; aider le Gouvernement éthiopien à renforcer son régime de protection, en appliquant la législation sur les réfugiés adoptée en 2004 ; favoriser des solutions durables, moyennant le rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais, la réinstallation des réfugiés qui ont des besoins particuliers et la promotion de l'autosuffisance au sein des populations réfugiées hébergées dans des camps. Le Haut Commissariat entendait également aider les autorités à remettre en état les infrastructures des camps et à réhabiliter le milieu naturel aux alentours, renforcer les partenariats stratégiques avec les organismes régionaux et leurs États membres dans des domaines tels que les déplacements de population, la protection et les solutions durables, et contribuer au relèvement des pays sortant d'un conflit.

Protection et solutions

Le HCR a entrepris de mettre en œuvre une stratégie globale de protection d'une durée de trois ans pour l'Éthiopie, prévoyant notamment le renforcement des capacités nationales d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié. Le Haut Commissariat s'est également employé à doter les autorités de moyens plus solides pour répondre aux besoins de protection spécifiques des femmes, des enfants et des personnes âgées. Le HCR et le Gouvernement ont conclu un mémorandum d'accord et mis au point des procédures opérationnelles standard pour améliorer l'enregistrement et gérer ainsi l'afflux de demandeurs d'asile somaliens. Les données relatives aux réfugiés soudanais vivant dans des camps ont été mises à jour.

En 2007, les Soudanais ont principalement opté pour le rapatriement librement consenti, du fait du manque de possibilités d'intégration sur place et des perspectives limitées en matière de réinstallation.

Activités et assistance

Appui opérationnel (aux partenaires) : le HCR a défrayé divers partenaires d'exécution de leurs dépenses opérationnelles, de gestion et de personnel. Ces partenaires ont en outre reçu un appui technique et des formations dans les principaux domaines théoriques et pratiques.

Assainissement : l'accès aux latrines a été amélioré dans tous les camps.

Assistance juridique : la DSR et les procédures d'examen et de sélection individuelles ont été améliorées moyennant des activités de formation et la diffusion de principes directeurs. Des attestations de réfugiés ont été distribuées aux ménages et des cartes d'identité seront délivrées en 2008. Dans tous les camps, les problèmes de protection de l'enfance ont été traités par des commissions chargées de déterminer l'intérêt supérieur des enfants. Un système de suivi a été mis en place pour faciliter le regroupement familial chez les réfugiés somaliens nouvellement arrivés.

Besoins domestiques : tous les ménages réfugiés du camp de Fugnido ont reçu des ustensiles de cuisine ; parallèlement, plus de 90 pour cent des ménages du camp de Kebrebeaya, qui accueille des Somaliens, ont reçu des fourneaux et de l'éthanol. Des articles non alimentaires supplémentaires ont été distribués aux femmes qui accouchaient dans les dispensaires des camps.

Eau : la formation dispensée aux comités de réfugiés chargés de la gestion de l'eau a amélioré l'entretien des dispositifs de distribution et accru le volume d'eau mis à la disposition des réfugiés dans les camps de Sherkole, Dimma et Shimelba.

Éducation : le nombre d'élèves par enseignant a été réduit dans le programme d'éducation élémentaire non institutionnelle mis en œuvre dans les camps de Somaliens et 85 pour cent des filles inscrites ont été reçues à leur examen. Tous les enfants somaliens inscrits à la maternelle ont achevé l'année scolaire. Le Haut Commissariat s'est attaqué au problème du travail des mineurs et de la non-scolarisation des enfants somaliens en s'employant à accroître le nombre d'inscriptions dans 16 programmes en faveur des jeunes.

Santé et nutrition : le Haut Commissariat a appuyé des initiatives communautaires dans ce secteur en achetant des équipements médicaux, des médicaments et des moustiquaires, en renforçant les infrastructures sanitaires des camps, en formant un personnel de santé, en lançant des programmes d'alimentation d'appoint et en améliorant la distribution d'eau et l'assainissement.



HCR/K.G. - Egziabêr

Le pont aérien organisé dans le cadre de l'opération de rapatriement librement consenti de l'Éthiopie au Sud-Soudan a commencé au milieu du mois d'avril 2007.

Contraintes

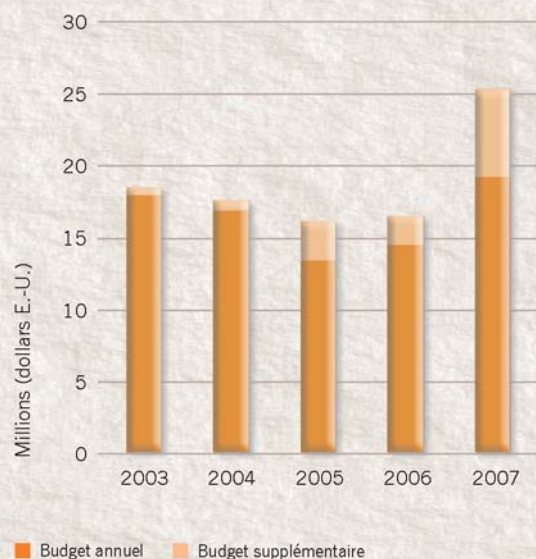
Certaines inhibitions culturelles ont empêché les femmes de signaler les violences sexuelles et sexistes dont elles avaient été survivantes dans les camps de réfugiés somaliens et d'entreprendre des poursuites judiciaires. Dans les camps somaliens, une collaboration avec les pouvoirs publics a amélioré les mesures judiciaires réprimant les actes d'intimidation commis par des bandes de jeunes. Cependant, il y règne encore un climat général d'impunité.

Des initiatives de protection de l'environnement, des activités génératrices de revenus, des formations techniques et des activités axées sur la collectivité ont aidé le HCR à répondre aux besoins de protection des femmes dans les camps.

Informations financières

En 2007, les programmes du HCR en Éthiopie, concernant notamment le rapatriement librement consenti à grande échelle et l'accueil des réfugiés arrivant dans le pays, ont été intégralement financés. L'Éthiopie a également bénéficié de financements au titre de projets spéciaux pour combler certaines lacunes dans les secteurs de la santé, de la nutrition, de la protection et de la sécurité du personnel.

Dépenses en Éthiopie 2003 - 2007



Les dépenses au titre du programme annuel en Éthiopie n'ont cessé de décroître, passant de près de 20 millions de dollars E.-U. en 2002 à 16,5 millions en 2006, en raison de la fin de l'opération à grande échelle de rapatriement librement consenti des réfugiés somaliens. Cependant, de

nouveaux afflux de réfugiés érythréens et somaliens ont entraîné une augmentation du budget, qui est passé à 25,4 millions de dollars en 2007.

rapatriés et les déplacés internes, qui doit se tenir en 2008.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

En 2007, le HCR disposait d'un bureau de liaison régional à Addis-Abeba, de bureaux secondaires à Gambella et à Jijiga, d'un bureau extérieur à Assosa et d'antennes à Dimma, Fugnido, Shimelba et Shiraro. Une antenne implantée à Mankush a été fermée au cours de l'année, en raison de la conclusion du programme de rapatriement. Une nouvelle antenne a été ouverte à Teferiber pour gérer l'afflux de Somaliens et l'antenne de Shiraro a été transférée à Shire pour des raisons de sécurité. L'antenne de Shire a ensuite été reclassée en bureau secondaire pour faire face à une augmentation des besoins opérationnels. À la fin de l'année, le HCR-Éthiopie employait 182 personnes, dont 22 fonctionnaires internationaux, 131 collaborateurs nationaux, six JEA, 18 VNU et cinq agents détachés.

Collaboration avec les partenaires

En 2007, le HCR a eu pour partenaires d'exécution cinq organismes gouvernementaux, 16 ONG internationales et nationales et une institution des Nations Unies, en sus de sept partenaires opérationnels. Après le lancement de l'approche modulaire en faveur des déplacés internes en mai, le HCR a commencé à traiter les problèmes de déplacement interne en collaboration avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays et le Gouvernement. Les partenariats stratégiques entre le HCR et divers organismes régionaux ont été considérablement renforcés par des programmes conjoints et des activités menées de front, notamment l'organisation de visites de hauts représentants de l'Union africaine (UA) dans des camps de réfugiés à travers l'Afrique, la préparation d'un sommet de l'UA sur les déplacements forcés et la facilitation du dialogue sur la reconstruction après les conflits entre les États membres. Un comité technique, composé de membres de l'UA et de partenaires des Nations Unies, a été constitué pour préparer le Sommet spécial de l'UA sur les réfugiés, les

Évaluation générale

En 2007, le HCR a atteint la plupart de ses objectifs en ce qui concerne la protection internationale des demandeurs d'asile et des réfugiés, l'amélioration de l'aide matérielle et la promotion de solutions durables au travers du rapatriement massif et de la réinstallation. Le Haut Commissariat a dépassé son objectif, qui était de rapatrier 13 000 Soudanais en 2007, et a aidé les pouvoirs publics et les communautés locales à réhabiliter l'environnement et les infrastructures dans les zones touchées par la présence de populations réfugiées. En outre, le HCR a aidé le Gouvernement à mettre en œuvre la législation relative aux réfugiés adoptée en 2004.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Agence de développement des ressources naturelles et de protection de l'environnement (Gambella/Assosa), Bureau de l'agriculture et du développement rural (Shiraro), Office des routes rurales (Gambella), Service chargé des questions de réfugiés et de rapatriés

ONG : Action humanitaire africaine, *African Humanitarian Aid and Development Agency*, Association Gaïa, Comité international de secours, *Development and Inter-Church Aid Commission of the Ethiopian Orthodox Church*, Fédération luthérienne mondiale, *Hope for the Horn*, *Hugh Pilkington Charitable Trust*, *International Medical Corps*, *Mother and Child Development Organization*, *Opportunities Industrial Centre for Ethiopia*, *ZOA - Refugee Care (Pays-Bas)*, *Rehabilitation and Development Organization*, Service jésuite des réfugiés, *Society of International Missionaries*, *Save the Rural Society*

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Bureau de l'agriculture et des ressources naturelles, Bureau de l'éducation, Bureau de la santé, Commission des affaires humanitaires, Office éthiopien des routes

ONG : ADR, *Al Manar Voluntary Organisation*, ATLAS France, Medair

Autres : OIM, PAM, UNICEF

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	19 570 035	8 982 797	11 000 629	19 983 426	19 120 712
Budget supplémentaire Somalie	4 258 496	2 540 616	1 164 510	3 705 126	3 705 126
Budget supplémentaire Sud-Soudan	2 525 133	0	2 525 037	2 525 037	2 525 037
Total	26 353 664	11 523 413	14 690 176	26 213 588	25 350 875

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 572 706	607 987	4 180 693	0
Abris et infrastructure	350 353	607 639	957 992	75 883
Appui opérationnel (aux agences)	1 476 445	649 064	2 125 510	434 738
Assainissement	155 464	92 854	248 319	64 521
Assistance juridique	639 248	507 305	1 146 553	158 345
Besoins domestiques	1 464 405	175 413	1 639 818	100 582
Eau	755 088	309 835	1 064 923	250 413
Éducation	938 385	151 047	1 089 433	693 588
Pêche	392	0	392	0
Production vivrière	2 221	0	2 221	1 703
Santé et nutrition	2 247 234	358 542	2 605 776	448 324
Services communautaires	751 492	130 407	881 899	188 943
Sylviculture	295 153	38 684	333 838	131 577
Transport et logistique	796 510	1 614 582	2 411 092	525 994
Vivres	175 102	132 420	307 522	19 696
Versements aux partenaires d'exécution	2 610 753	845 085	3 455 838	(3 094 308)
Sous-total des activités opérationnelles	16 230 952	6 220 866	22 451 818	0
Appui au programme	2 889 761	9 296	2 899 057	0
Total des dépenses	19 120 712	6 230 163	25 350 875	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(113 678)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	8 829 589	3 260 794	12 090 383	
Rapports reçus	(6 218 835)	(2 415 709)	(8 634 545)	
Solde	2 610 753	845 085	3 455 838	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				3 227 512
Rapports reçus				(3 094 308)
Remboursés au HCR				(40 908)
Ajustements				(1)
Solde				92 294